



Rapport d'activités 2022



Jeunes

Agriculteurs

Demain se construit aujourd'hui
Ille-et-Vilaine

Édition février 2023 - Document
imprimé par la MSA

SOMMAIRE

	1
INTRODUCTION	3
JA 35 en action	5
RÉTROSPECTIVE // ÇA BOUGE DANS LES CANTONS	6
L'INSTALLATION EN AGRICULTURE : le dossier phare de JA	10
Être acteur de l'installation	10
✓ Le Point Accueil Installation : une porte d'entrée bien identifiée	10
✓ Qui sont les porteurs de projet qui se sont renseignés auprès du Point Accueil Installation en 2022 et quels sont leurs projets ?	11
✓ Les installations agricoles en 2022 : tour d'horizon des projets	12
✓ Le Point Accueil Formation Installation Transmission (PAFIT), une solution pour répondre au renouvellement des générations	13
Promouvoir l'installation et sensibiliser sur les questions de transmissions	13
✓ Stage agricole : un outil indispensable pour faciliter la recherche de stage ou de stagiaire	13
✓ Journées « Demain je » : sensibiliser aux différents enjeux de l'installation-transmission	15
✓ Quinzaine de l'Installation-Transmission	17
Défendre les jeunes installés et leurs intérêts	17
✓ Pass JA : le travail continue !	17
✓ CDOA et évolutions à venir du SDREA	19
✓ Construction de la future programmation PAC et de la future programmation de DJA	19
✓ Dotation Jeune Agriculteur, une aide à l'installation en pleine évolution	19
ANIMER LE TERRITOIRE ET COMMUNIQUER SUR LE MÉTIER	21
Promotion du métier : JA 35 investi pour sensibiliser et faire découvrir les métiers agricoles	21
✓ Mise en place d'actions auprès des collègues breilliens	21
✓ Faire découvrir l'agriculture aux plus jeunes	21
Fête de l'Agriculture : retour de l'événement estival phare des JA35 !	22
Bilan sur le Téléthon 2022	28
Manger Français : Un été bleu-blanc-rouge	29
Les Toqués de l'Agriculture : retour sur l'événement JA national	30
DES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES DU RESEAU JA	31
Conseils départementaux JA 35 : des rendez-vous essentiels au syndicat	31
AgriAvenir, une formation pour les futurs responsables de la filière agricole	31
Les jeunes ont l'œil	32
50 ans, ça se fête !	33
Organisation du Congrès JA National	34
AGIR POUR DEFENDRE NOTRE METIER	35
FILIERES	35
✓ Agir pour défendre et maintenir le modèle de polyculture-élevage sur nos territoires	35
FILIERE LAIT	35
✓ Une année globalement positive mais quelques inquiétudes pour le futur	35
✓ Organisation d'un groupe lait grand ouest	36
FILIERE PORCINE	37
✓ Conjoncture	37
✓ Session porc 2023	38

FILIERE AVICOLE	38
✓ Le fléau de l'influenza aviaire	38
FONCIER	39
✓ JA 35 présent à chaque échelon pour défendre le foncier agricole	39
✓ La consommation excessive de foncier agricole, l'affaire de tous	39
✓ JA 35, acteur dynamique dans le réseau JA	40
✓ Loi dite Sempastous	41
✓ Un partage de connaissances et de pratiques	41
✓ JA 35 se positionne sur le sujet de la méthanisation	42
✓ JA 35 siège dans les instances	42
CHASSE : former les JA au permis de chasse	43
ENVIRONNEMENT	43
✓ Programmes d'actions national et régional Nitrates	43
✓ Les Comités Environnements	44
✓ Remise en question d'une étude SOLAGRO sur les gaz à effet de serre	44
SECHERESSE	45
VICTOIRES SYNDICALES	46
ABREVIATIONS	50

INTRODUCTION

Chers adhérents, chers collègues, chers partenaires,

Une nouvelle année vient de s'écouler pour les Jeunes Agriculteurs d'Ille-et-Vilaine.

2022 marquera le retour enfin à la normalité du fonctionnement de notre syndicat ; quel plaisir de pouvoir enfin se retrouver autour d'évènements fédérateurs, force de notre réseau. La fête de l'agriculture à Pacé et les 50 ans de notre syndicat en sont les premiers exemples.

Ce rapport d'activités présente la diversité des travaux et des commissions dans lesquels JA s'engage. Tous les dossiers sont importants, l'équipe JA 35 agit avec énergie pour défendre nos valeurs et être force de propositions. Nous nous engageons pour défendre les intérêts des Jeunes Agriculteurs tout en tenant compte des actualités politiques, économiques et médiatiques.

C'est une équipe renouvelée, dynamique, motivée, diversifiée, soucieuse de défendre l'installation, notre mission première. La réussite de notre forum à l'installation ainsi que des soirées « demain je m'installe » sont d'ailleurs un fort encouragement à maintenir notre communication et nos actions de promotion du métier d'agriculteur.

Cet engagement et cette présence dans les nombreuses instances permettent de défendre nos intérêts. Il mérite aussi, de la part du réseau, un peu de reconnaissance quant à l'investissement en temps que cela représente pour nos administrateurs départementaux, que je tiens à remercier.

Les dégâts de gibiers, le suivi de la sécheresse, la grippe aviaire, la PAC, la réforme de la DJA, l'élaboration du nouveau schéma des structures pour laquelle JA affiche clairement sa volonté de prioriser encore plus l'installation sont autant de dossiers phares suivis par « l'équipe ».

Et j'insiste sur cette notion d'équipe, car cette dernière prépare d'arrache-pied le prochain congrès national, évènement qui mobilisera en juin 2023 à St Malo, plus de 600 congressistes venus de toute la France. Un moment important pour le réseau, d'échanges et de débats. Nous avons à cœur de réussir cet accueil et de montrer les belles et diverses facettes de notre département.

Pour terminer, un petit coup de chapeau à notre équipe motivée d'animatrices, « sur tous les fronts », à notre écoute avec qui il est agréable de travailler à la réussite de ses différents projets.

Je vous laisse donc le soin de lire ce rapport qui passe en revue l'année 2022, vous souhaite une bonne assemblée et au plaisir d'échanger car à JA on n'a pas peur du débat !

Angéli LEBRETON
Vice-Président des Jeunes Agriculteurs d'Ille-et-Vilaine

VOS ÉLUS JA 35 C'EST ...

Des réunions

+ de **306**
réunions en 2022 ainsi
que **279** réunions en
soirées

Et c'est aussi
38 276 km de
parcours par les élus



LE FONCIER REPRÉSENTE

- **8** Comités techniques SAFER
- **1** AG SAFER
- **3** Jours de congrès FNSAFER
- **10** Groupes fonciers JA national et JABretagne
- **12** CDPENAF



L'INSTALLATION REPRÉSENTE

- **9** CDOA Structures
- **9** CDOA Installations
- **15** Groupes Installation JAB et JA35
- **8** Rencontres PASS JA



LE TRAVAIL SUR LES FILLIÈRES ET LES DOSSIERS THÉMATIQUE REPRÉSENTE

20 Groupes de travail (régionaux et nationaux)
sur la PAC, la chasse, l'environnement et les
filières

Et ce n'est qu'un petit aperçu ...

RÉTROSPECTIVE // ÇA BOUGE DANS LES CANTONS





Tournoi de Foot Intercantonal

Cette année, le canton de St Méen le Grand a pris en main l'organisation de cet événement. Le tournoi s'est déroulé le 11 Juin sur le terrain de foot de Muël. Exceptionnellement, le tournoi a été ouvert aux autres départements du fait de sa situation excentrée géographiquement.

Les JA de St Méen le Grand ont donc accueilli 11 équipes de 7 joueurs. Le tournoi a débuté vers 11h30 et s'est terminé à 17h30 avec une pause d'une heure le midi pour un repas à table. De nombreux visiteurs sont venus soutenir leur équipe favorite pendant cette journée. Le gagnant du tournoi cette année est l'équipe de Lanrelas.



La journée s'est clôturée par un repas à la salle des fêtes de Muël, suivi d'une soirée dansante. Le succès était au rendez-vous, 280 personnes ont participé au repas et de nombreuses autres personnes sont venues pour le bal. La journée festive s'est terminée à 4h du matin.



Un concours de palets organisé sur le canton de Janzé

Samedi 25 juin, à Amanlis, s'est déroulée la première édition du concours de palets en doublette des JA du canton de Janzé.

Malgré une météo capricieuse, le soleil a fait son retour en début d'après-midi et les 22 équipes inscrites, ont ainsi pu débiter le concours dans une ambiance joviale. De nombreuses personnes ont pu assister à la grande finale qui a eu lieu aux alentours de 20 h. Elle a été remportée par une équipe du club de palets de Janzé.

Tout au long de l'après-midi, des visiteurs sont venus voir les joueurs montrer leur talent. Une buvette a été mise en place par les JA afin que tous puissent se restaurer en galettes saucisses et boire un verre en toute convivialité.

Cet événement ouvert à tous et organisé par des JA a permis un temps de rencontres et d'échanges entre grand public et agriculteurs. C'était un moment hors du temps qui a offert une belle visibilité au syndicat.

C'est donc une première réussie pour les JA de Janzé, qui ont déjà programmé la deuxième édition courant juin 2023.



Un ciné plein air qui a rassemblé petits et grands

Comme chaque année pour promouvoir la Fête de l'Agriculture, des actions sont mises en place afin de faire connaître les JA du canton qui organisent la fête et montrer leur dynamisme.

Pour l'année 2022, les Jeunes Agriculteurs de Rennes Nord ont souhaité réaliser une soirée « cinéma à la ferme » avec la diffusion du film culte « La Grande Vadrouille ».

Initialement prévu le 18 juin 2022, le cinéma en plein air avait dû être reporté à cause des conditions météorologiques. Il a finalement eu lieu le vendredi 16 septembre à Pacé, sur la ferme d'un JA membre du comité d'organisation et a réuni 150 personnes.



Affiche du ciné-plein air

L'INSTALLATION EN AGRICULTURE : le dossier phare de JA

Être acteur de l'installation

✓ Le Point Accueil Installation : une porte d'entrée bien identifiée

Le Point Accueil Installation est la porte d'entrée de tout porteur de projet. Il permet aux personnes issues et non issues du milieu agricole de pouvoir se renseigner sur les différentes démarches, et parfois tout simplement de demander par où commencer. En effet, les questions sont nombreuses. Le PAI renseigne sur les formations possibles pour acquérir la capacité agricole (niveau nécessaire pour recevoir la DJA). Il peut également donner des pistes pour la recherche de foncier. Il permet aussi d'entrer dans le parcours d'accompagnement appelé le « Plan de Professionnalisation Personnalisé ». Un autre sujet souvent abordé : les différentes aides disponibles sur le territoire.

JA 35, toujours présent pour soutenir les futurs installés et porteurs de projet, est coordinateur du Point Accueil Installation et les animatrices JA 35 sont également conseillères au PAI et réalisent 40% des permanences annuelles.

Lorsqu'un projet d'installation émerge, il ne faut pas hésiter à contacter le PAI. Une équipe de conseillers est disponible tous les jours, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Il suffit d'appeler le 0820 22 29 35.



PAI S'installer en agriculture

CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISES EN AGRICULTURE
POINT ACCUEIL INSTALLATION

Un seul numéro de téléphone pour vous renseigner : **0820 222 935**

✓ **Qui sont les porteurs de projet qui se sont renseignés auprès du Point Accueil Installation en 2022 et quels sont leurs projets ?**



Les porteurs de projet au PAI 35 2022



LES PROFILS

33,3 ans

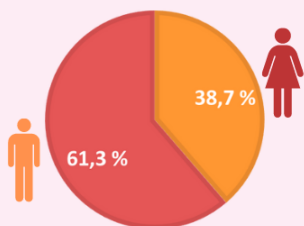
en moyenne

31 %

sans diplôme agricole

27 %

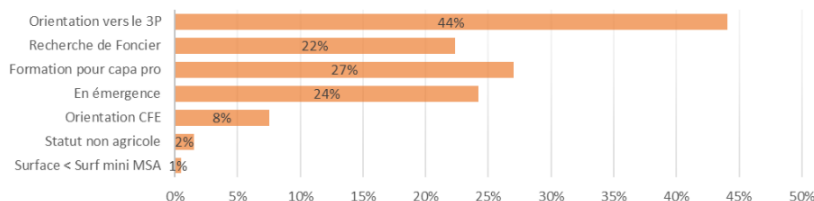
ont un niveau de diplôme BTSA et +



608 porteurs de projet accueillis en Ille et Vilaine

2143 en Bretagne

LES QUESTIONS POSÉES



LES PROJETS ENVISAGÉS

25 % avec transformation



23 % activités de service (accueil, gîtes...)



Source : Observatoire Installation Transmission des Chambres d'Agriculture Bretagne

Les installations aidées en Ille et Vilaine en 2022

129 installations aidées dans le 35

482 en Bretagne

→ **31** installations via le RDI dans le 35



LES PROFILS

30 ans

en moyenne

Non issu du milieu agricole : 39 %

Installation Hors cadre familial : 47 %

25 %
de femmes

48 % en GAEC et 32 % en EI

LES PROJETS D'INSTALLATION

Production principale
vendue en circuit
court : 26 %

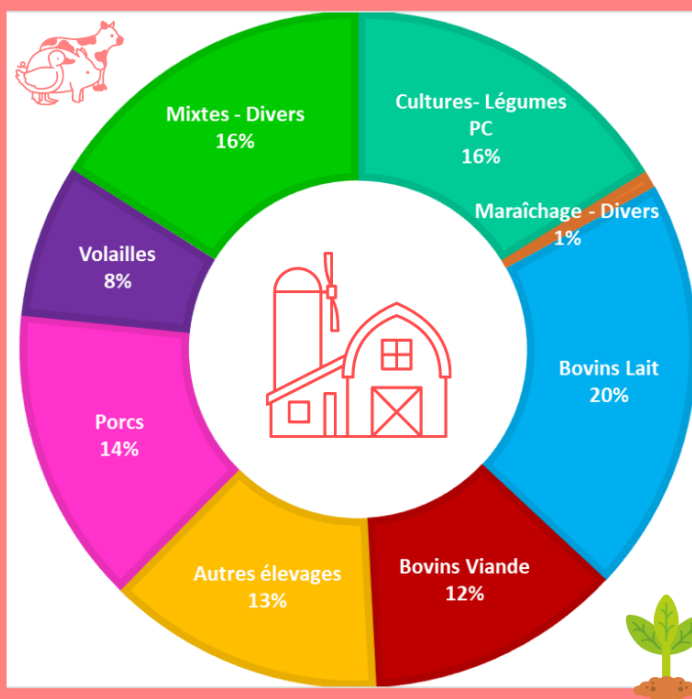


**Agriculture
Biologique : 38 %**

Création : 14 %



Surface moyenne : 81 ha



Source : Observatoire Installation Transmission des Chambres d'Agriculture Bretagne

✓ **Le Point Accueil Formation Installation Transmission (PAFIT), une solution pour répondre au renouvellement des générations**

Le pacte d'orientation agricole a pour projet de créer un véritable réseau d'installation. Le PAFIT s'inscrit dans cette démarche, avec l'idée que celui-ci simplifiera l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet, jusqu'ici dirigé de conseiller en conseiller tout au long de leur carrière. Le PAFIT se composera donc de l'ensemble des acteurs opérationnels actuels de l'installation et de la transmission (JA, CRAB, réseau inact et FRAB) notamment. Et s'ouvrira à d'autres organismes qui auront un rôle à jouer dans ce dispositif. Ce guichet unique s'appuierait sur les attentes de porteurs de projet à l'installation et à la transmission en se basant sur un fonctionnement déjà existant dans notre région.

La mise en place du PAFIT est portée par JA, qui souhaite que le PAFIT soit l'interlocuteur unique des porteurs de projet à l'installation et à la transmission, afin d'optimiser le suivi du porteur de projet, qui aurait le même interlocuteur de l'installation à la cessation de l'exploitation. Une visibilité globale et exhaustive des fermes à reprendre combinée à une meilleure appréhension des besoins des porteurs de projet, permettrait ainsi de répondre au défi du renouvellement. L'année 2022 fût riche en concertation avec la Chambre d'agriculture de Bretagne afin d'organiser son instauration prochaine.

Promouvoir l'installation et sensibiliser sur les questions de transmissions

✓ **Stage agricole : un outil indispensable pour faciliter la recherche de stage ou de stagiaire**

Depuis plusieurs années, JA alerte sur la difficulté et les enjeux du RGA (Renouvellement des Générations en Agriculture). Le nombre d'exploitations qui cessent leur activité est en augmentation année après année. Malgré un nombre d'installations stable depuis plusieurs années, le ratio installations/exploitations à reprendre ne cesse d'augmenter pour avoisiner les 1 pour 3.

Chez JA on prône l'installation de chefs d'entreprise professionnels et formés, qui connaissent mieux que personne leur métier. Pour cela, un réseau d'établissements scolaires, divers et variés, proposent des formations qualifiantes dans le domaine agricole.

Lorsqu'on regarde les statistiques à l'installation, un chiffre augmente : les installations de NIMA (Non Issus du Milieu Agricole) : cette tendance se ressent également dans les effectifs des établissements scolaires agricoles. Pour compléter la formation théorique dispensée en classe, les élèves peuvent et doivent réaliser des stages en exploitations agricoles. Or, si pour ceux dont les parents sont agriculteurs la recherche de stage est simplifiée par leur réseau de connaissances, pour les NIMA la chose se complique.

Jeunes Agriculteurs Bretagne s'est donc associé à JA Gironde pour déployer la plateforme « Stage Agricole » à l'échelle de la région Bretagne. Le site « Stage Agricole » permet aux maîtres de stage désirant accueillir un stagiaire, de s'inscrire et ainsi d'être recensé sur un seul et même site pour faciliter les recherches de stages. L'agriculteur remplit une fiche d'inscription sur laquelle il va préciser le lieu de son exploitation, la décrire, renseigner les modalités d'accueil (horaires, hébergement, niveau d'étude...).

Sur la première version du site, les exploitations étaient géolocalisées sur une carte de la Bretagne et chaque production avait une icône pour être différenciée. Face à son franc succès, le site commençait néanmoins à saturer : en effet, devant le nombre en forte hausse d'exploitations inscrites sur le site et au manque de filtres pour rechercher les exploitations en fonction des productions par exemple, il a été décidé de recréer un nouveau site national avec de nouvelles fonctionnalités. Ainsi, pour faciliter la recherche de stage, l'étudiant peut dorénavant affiner ses choix avec des listes déroulantes qui permettent de trier les exploitations suivant des critères de recherche spécifiques (production, label, transformation à la ferme...). Une fois les choix validés, une liste d'exploitations apparaît et il suffit de cliquer sur le nom de l'exploitation pour afficher les informations complémentaires.

La mise en place de ce nouveau site s'est préparée fin 2021 pour une mise en place début 2022. Pour améliorer la gestion du site et le nationaliser, une association nationale, loi 1901, Stage Agricole, a vu le jour en 2021.

Depuis que le site Stage Agricole a fait peau neuve et s'est nationalisé, ces évolutions permettent de simplifier les recherches de stages et d'apprentissage pour les étudiants, grâce à la mise en place de filtres et grâce à une entrée nationale, qui rend possible la recherche sur tout le territoire français. Pour les agriculteurs inscrits sur l'ancien site et souhaitant récupérer leur compte, il est nécessaire de se réinscrire sur le nouveau site mais il est possible de conserver ses informations.



Par ailleurs, un travail de promotion de ce site a été réalisé tout au long de l'année, sur les réseaux sociaux, lors des événements, auprès des écoles, de la presse avec l'organisation d'une conférence de presse en octobre 2022, mais aussi auprès des partenaires comme cela a pu être le cas lors du forum installation.

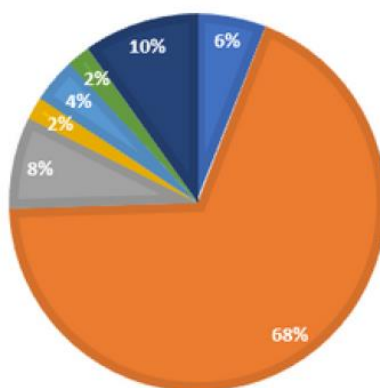
Après la sortie du guide du stagiaire en 2021, les JA sont à l'œuvre pour rédiger le guide du maître de stage afin de parfaire leurs connaissances et d'aider au mieux à la réussite du stage. Ce livret recueillera des informations essentielles pour accueillir dans les meilleures conditions un stagiaire.

Statistiques du site « Stage Agricole » :

Le site stage agricole continue de prendre de l'ampleur. Aujourd'hui, c'est plus de 350 offres de stage et d'apprentissage sur toute la France. En région Bretagne, nous comptons plus de 200 maîtres de stage inscrits sur la plateforme pour 120 offres de stage. Notre région est donc très dynamique et porte le site stage agricole qui participe au renouvellement des générations en agriculture.

Le département du 35 compte à lui seul plus de 62 maîtres de stage inscrits sur le site Stage Agricole. La filière bovins lait est la plus représentative, elle représente 68 % des offres de stage en Ille et Vilaine. Ensuite nous retrouvons la filière porcine qui représente 10 % des offres de stage. Les filières les moins représentatives sont les filières ovins viande et entreprises du secteur agricole, elles représentent 2 %.

REPRÉSENTATION DES FILIERES D'ILLE ET VILAINE



Représentation des filières en fonction des offres de stages dans le 35

✓ **Journées « Demain je » : sensibiliser aux différents enjeux de l'installation-transmission**

Les « demain je » sont des journées, demi-journées ou soirées, qui permettent de sensibiliser installés, futurs installés mais aussi cédants aux enjeux de l'installation et de la transmission. Car, sans rappeler les chiffres concernant les départs en retraite évoqués précédemment, la réussite dans la transmission des exploitations est indispensable pour la réussite et la viabilité des projets d'installation.

Demain je m'Installe, Demain je m'Associe, Demain je Transmets sont autant de sujets importants à traiter. Sans oublier notre Forum à l'Installation où le but est de confronter partenaires et étudiants sur ce qui attend un agriculteur au quotidien. Ces journées thématiques mises en place par JA permettent de garder le lien entre tous les acteurs qui gravitent autour des exploitations et de mettre en avant leur rôle auprès de futurs porteurs de projet.

Journée « Demain je m'associe » :

Le jeudi 10 mars, JA 35 a organisé la journée "Demain je m'associe" en présence d'une quarantaine d'étudiants à Pacé. Ils sont élèves en CS lait de la MFR Fougères et BTS ACSE du CFTA de Montfort et ont pu entendre le témoignage de Boris et Mélodie, chacun installé sur une ferme avec des associés. Ils ont pu discuter des conditions de réussite et des avantages d'une installation à plusieurs associés. Une belle journée riche en échanges et en partages entre jeunes et futurs installés !



Forum à l'installation :



21 partenaires (banques, chambre d'agriculture, coopératives, centres de gestion, MSA...) étaient présents pour échanger avec les près de 100 étudiants de BTSA et BPREA ayant participé. Des ateliers en groupe sur les étapes d'une installation et une partie forum pour apprendre à connaître les acteurs essentiels de la vie d'une exploitation leur ont été proposés sur l'exploitation d'une JA à Châteaubourg, le jeudi 29 septembre 2022. Ce forum a également eu de bonnes retombées presse avec plusieurs articles dans les journaux Ouest France, Paysan Breton, le journal de Vitry, TERRA.

Un mot de Lorenza Lucas qui a accueilli le forum installation des JA 35 : « *Ce fût très enrichissant de pouvoir partager notre expérience avec les élèves. Les accueillir chez nous, eux et nos partenaires, était un événement hors de nos habitudes. Si c'était à refaire nous le referions avec plaisir ! En effet, les échanges avec les élèves furent intéressants. Nous avons eu des retours sympathiques des élèves.* »

Soirée « Demain je m'installe » :

Comme tous les ans, les JA 35 ont organisé une soirée installation, ouverte à tous. Cette année, le thème abordé était : « comment concilier son installation sur le plan privé et professionnel ? ». En effet, le besoin en temps libre hors exploitation n'est pas assez pris en compte lors de la réflexion sur un futur projet d'installation. L'intervention de deux agriculteurs, installés depuis suffisamment longtemps pour avoir un recul sur leur propre installation, a permis de répondre aux questions soulevées par les participants à la soirée. Par la suite, un atelier de calcul de temps libre et de temps de travail a été mis en place afin de sensibiliser les futurs installés à tenir compte du temps privé dont ils ont besoin lors de leurs choix à l'installation.

Cette soirée qui s'est déroulée le jeudi 24 novembre a eu un très beau succès avec une soixantaine de participants ayant répondu à l'invitation lancée par les JA 35.



Demain je transmets :



Après avoir failli être annulée faute de participants, la journée "Demain je transmets mon exploitation" a finalement eu lieu dans l'ancienne ferme des peupliers à Chartres-de-Bretagne. Cette journée fut une réussite avec une ambiance conviviale, des échanges fluides et intéressants et des participants ravis.

Les futurs cédants présents, repartent assurément avec une connaissance plus précise des démarches qui les attendent avant de transmettre leur exploitation.

Demain je m'installe – intervention en classe :

Des membres du réseau JA interviennent tout au long de l'année pour témoigner et sensibiliser les étudiants des établissements agricoles au fait de s'installer (ici au CFTA de Montfort). Il y a eu 4 rencontres cette année.

Une des rencontres s'est déroulée au lycée Théodore Monod du RHEU face à des élèves de BTS ACSE. Le constat est positif : l'envie et les projets d'installation sont bien présents et nombreux. Après avoir expliqué le parcours à l'installation, du PAI jusqu'au passage en CDOA en passant par les étapes indispensables dont la validation du 3P, François Dufil, le responsable installation, a pu échanger autour du quotidien d'un agriculteur, les appréhensions, la conciliation de la vie professionnelle et privée, la rémunération... Ces journées, de même que les autres demain-je, sont essentiels pour contribuer au renouvellement des futures générations.



✓ Quinzaine de l'Installation-Transmission

Comme chaque année, JA 35 en tant que membre du Réseau Transmission Bretagne, a participé à ces 2 semaines, fin novembre-début décembre, dédiées à l'installation et la transmission. Un ensemble de webinaires ont ainsi été proposés notamment sur les étapes de la transmission, les perspectives de l'installation/transmission pour la filière porcine ou encore le juste prix d'une ferme.

Une journée en présentiel à Saint-Allouestre (56) le 25 novembre, a également permis, via des ateliers et des témoignages, de faire se rencontrer des porteurs de projet en recherche d'exploitation avec des futurs cédants cherchant à transmettre. JA 35, en tant que coordinateur du PAI était ainsi présent pour répondre aux questions des futurs installés via un stand PAI en binôme avec l'animatrice installation de JA56. Une journée en présentiel avait également lieu à Saint-Brandan (22) le 2 décembre.



Défendre les jeunes installés et leurs intérêts

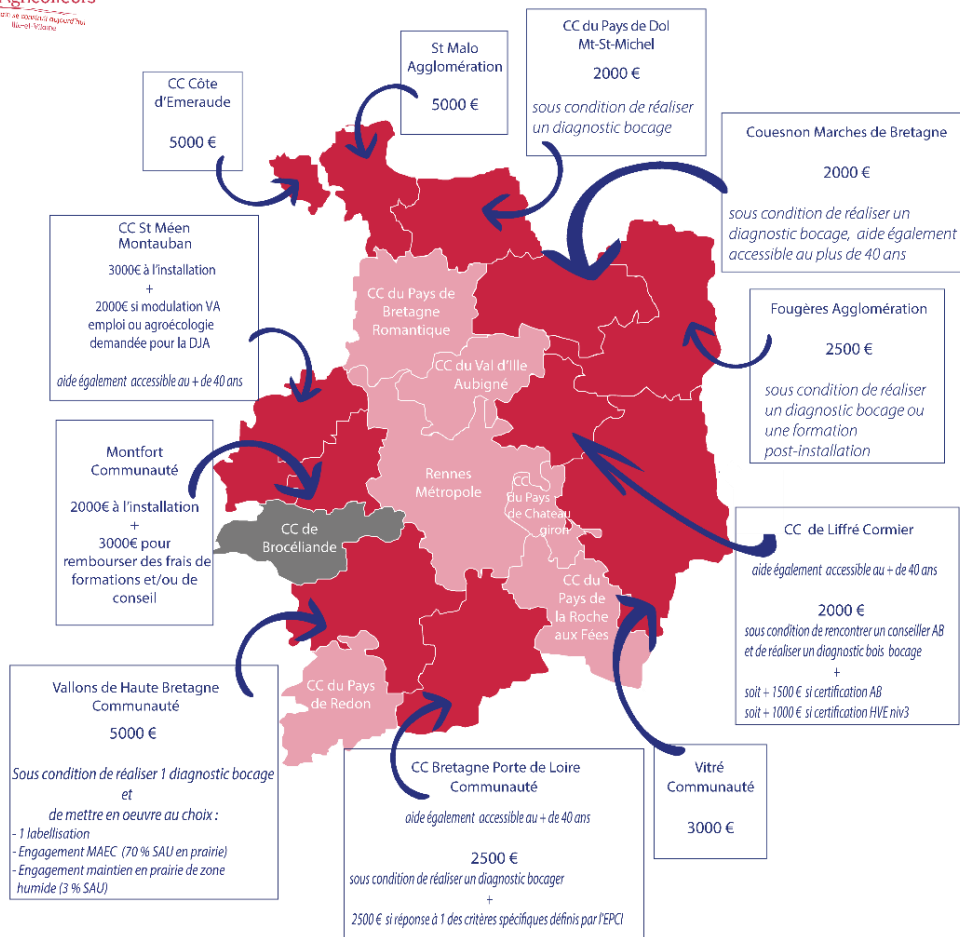
✓ Pass JA : une victoire JA !

Le travail sur le Pass JA a commencé fin 2018. Après plus de 6 ans de travail continu par JA35, ce sont 11 EPCI qui attribuent une aide à l'installation pouvant aller jusqu'à 5 000 €. En 2022, plus de cinquante personnes ont bénéficié de cette aide représentant plus de 191 000 €. Depuis que cette démarche a été lancée, plus de 185 jeunes en ont bénéficié pour un total avoisinant les 620 000 € (les chiffres sont sous-évalués car certaines EPCI ne partagent pas leurs données). **C'est une fierté pour le réseau JA de voir ce lien qui uni les agriculteurs et leurs territoires respectifs, et de contribuer concrètement aux intérêts des jeunes installés par notre travail !**

A noter qu'en 2022, 2 EPCI supplémentaires ont rejoint le mouvement et mis une aide à l'installation à disposition de ses jeunes installés : la Communauté de Commune du Pays de Dol Mt-St-Michel et la Communauté de Commune de Liffré Cormier. Montfort Communauté, Couesnon Marche de Bretagne et la Communauté de Commune Côte d'Emeraude ont, eux, prolongé leur convention.



Aides à l'installation agricole „Pass JA,, des EPCI 35



Conditions d'éligibilité générales pour chacune de ces aides :

- avoir moins de 40 ans
- avoir un diplôme agricole de niveau IV
- avoir réalisé un parcours d'accompagnement à l'installation PPP
- réaliser une première installation en agriculture
- être exploitant à titre principal (statut MSA)

- En cours de discussion pour une mise en place courant 2023
- EPCI donnant une aide à l'installation
- EPCI ne donnant pas d'aide à l'installation

Mais il reste encore du travail pour que l'ensemble du département y contribue en totalité. Pour cela nous devons continuer tous nos efforts en matière d'innovation et de communication sur notre métier : c'est le meilleur moyen pour faire prendre conscience que sur notre territoire, l'agriculture est au cœur de tous les enjeux sociétaux et environnementaux, et qu'elle a une place essentielle dans le dynamisme de nos campagnes.

✓ **CDOA et évolutions à venir du SDREA**

Les élus JA35 participent activement à la défense des adhérents en cours d'installation et suivent les projets d'installation. JA35 possède deux sièges à la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA). Celle-ci se tient une fois par mois à la DDTM avec une partie structures où les décisions d'autorisation d'exploiter sont prises et une partie dossier installation.

Quatre élus JA35 sont agréés pour pouvoir participer à la commission et ainsi défendre les adhérents JA en cours d'installation. Nos adhérents peuvent donc prendre contact avec les élus JA en amont de leur passage afin d'expliquer leur projet et être soutenu.

Le Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles (SDREA) sera réformé en 2023. Les JA35 ont activement travaillé tout au long de l'année 2022 et continue à travailler sur la proposition du nouveau SDREA en collaboration avec JA Bretagne pour continuer à prôner l'installation des jeunes. JA 35 est particulièrement investit dans cette réforme pour garder les valeurs propres à JA qui est d'installer les jeunes.

✓ **Construction de la future programmation PAC et de la future programmation de DJA**

Faisant suite au contexte européen chamboulé d'abord par le Brexit puis par la crise sanitaire de la Covid-19, la PAC 2020 ne sera finalement mise en place qu'en 2023. Tout au long de l'année 2021 et 2022, JA Bretagne a activement participé aux groupes nationaux pour faire entendre la voix de l'ouest : volonté de maintenir l'activité d'élevage sur nos territoires, conditionnement des aides aux actifs agricoles, soutien au RGA dans toutes les régions via le paiement additionnel jeune et la DJA. Des rencontres avec le Conseil Régional de Bretagne ont également été organisées pour présenter nos positions et nos lignes rouges à la future autorité de gestion en matière d'installation.

Concernant la programmation DJA, actuellement la Dotation Jeunes Agriculteurs est financée à 80 % par l'UE et 20% par l'Etat. Avec la nouvelle programmation PAC (2023), l'Europe financera à hauteur de 60 %, l'État 20% : la Région devra donc cofinancer la PAC à hauteur de 20% pour compléter le reste manquant.

Par ailleurs, il faut savoir qu'actuellement en Bretagne, la région finance sur fonds propres l'aide dite « SIA », Soutien à l'Installation Agricole pour les 40/50 ans (= 6000 € forfaitaire) pour ceux qui passent par le dispositif installation.

La région a pour objectif d'installer 1000 installations aidées (700 DJA + 300 SIA) en 2023.

JA a travaillé sur ce changement afin que le montant de base de la DJA soit bien maintenu au même niveau pour les porteurs de projets qui bénéficient de cette aide et reste attractive pour favoriser l'installation agricole.

✓ **Dotation Jeune Agriculteur, une aide à l'installation en pleine évolution**

Tous les quatre ans, la nouvelle labellisation liée à l'évolution de la Politique Agricole Commune apporte son lot de changements. L'année 2022 fût portée par de nombreuses rencontres entre JA Bretagne et le Conseil Régional. Cette fois, les mesures sont régionalisées. En ce qui concerne la DJA, les réflexions portent sur plusieurs points caractéristiques. La principale modification porte sur son montant, avec la volonté de retirer les différentes modulations afin d'arriver à une DJA unique atteignant les 22 000 €. Parmi les critères d'éligibilité, l'âge est revu à la hausse et passerait de 20 à 40 ans à la place de 18-40. La capacité agricole, aujourd'hui équivalente à un diplôme agricole de niveau IV a été débattue. Le plan d'entreprise (PE), constitué lors du Plan de Professionnalisation Personnalisé, se voit aussi transformé et devient le Plan d'Entreprise Durable (PED). Il n'y aura plus besoin d'avenant pour le modifier, avec un suivi plus qualitatif tout au long du PED. L'obligation d'atteindre le SMIC en fin de PE est regrettamment remis en cause. Fin 2022, toutes ces questions étaient

encore en négociations. Les Jeunes Agriculteurs d’Ille et Vilaine participent activement aux échanges avec le Conseil Régional afin d’évoluer vers une DJA qui sera toujours plus bénéfique pour les porteurs de projet et permettre aux jeunes de s’installer plus sereinement. Cette nouvelle DJA entrera en vigueur dès le 1^{er} avril 2023.

Conditions d'éligibilités	DJA 2018-2022	DJA 2023-2027
Âge	18-40 ans	20-40 ans
Diplôme agricole	Niveau IV	Niveau IV
PPP	Validé	Validé
Statut MSA	Être exploitant à titre principal	Être exploitant à titre principal
Montant	De 12 000 à 24 000 € selon certaines modulations	22 000* € *30 000 € sur les îles

Le plan d’entreprise (PE) est remplacé par le plan d’entreprise durable (PED).

Concernant le niveau de diplôme agricole suffisant pour recevoir la DJA, le PSN proposait un minimum niveau III avec expérience obligatoire. Ce qui n’a finalement pas été retenu grâce à la réactivité des JA.

Les installations progressives sont intégrées dans les installations à titre principal.

Les installations à titre secondaire bénéficient de la moitié de la DJA.

ANIMER LE TERRITOIRE ET COMMUNIQUER SUR LE MÉTIER

Promotion du métier : JA 35 investi pour sensibiliser et faire découvrir les métiers agricoles

✓ Mise en place d'actions auprès des collèges breilliens :

JA 35 s'investit au quotidien pour rendre attractif les métiers du domaine agricole et les faire découvrir au plus grand nombre.

Dans cet objectif, JA 35 a pris depuis 1 an, la coordination du collectif des « Métiers Verts », en étroite collaboration avec la Chambre d'Agriculture. Le rôle de ce collectif est de développer des interventions auprès des collégiens du département pour leur parler d'agriculture, répondre à leurs questions et parfois aux idées reçues, et donner de l'information sur la diversité des métiers agricoles et les formations possibles. Les collégiens étant en pleine phase d'orientation, il est ainsi essentiel de leur faire découvrir ce domaine d'activité et toute sa diversité, pour créer des vocations ou, tout au moins, leur faire envisager des métiers auxquels ils n'auraient pas pensé.

Le collectif est actuellement constitué de JA 35, de la Chambre d'Agriculture, de la FDSEA 35 et de l'ANEFA 35, et a pour but de s'ouvrir à d'autres OPA qui souhaiteraient travailler à nos côtés pour mettre en place des actions et communiquer sur l'agriculture auprès des collégiens.

Une première réunion regroupant la profession agricole, les différentes familles de l'enseignement agricole et des collèges et CIO du 35 a ainsi été organisée fin mai 2022. Celle-ci a permis de partager les problématiques rencontrées et de définir le plan d'action à mener de façon concertée et harmonisée pour toucher les collèges et faire connaître nos métiers et formations.

Pour l'année scolaire 2022-2023, de premières interventions ont pu avoir lieu, dont une intervention en classe de 3^{ème} à Vitré et une participation au forum de l'orientation organisé à Rennes par le CRIJ (comité régional information jeunesse) au 4 Bis.



Les actions vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'année scolaire, en juin 2023, avec notamment des participations à différents forums des métiers. Par ailleurs, afin de mettre en place des interventions en collège, des rencontres avec l'inspection académique et le diocèse en charge des établissements privés sont programmées pour avoir l'aval de ces institutions et avoir leur appui dans la mise en place d'interventions dans les classes ou de visites de ferme.

✓ Faire découvrir l'agriculture aux plus jeunes :

Tout au long de l'année, des JA reçoivent également des visites de classes de primaires pour leur faire découvrir l'agriculture.

Par ailleurs, lors de la Foire de Rennes, des visites avec les écoles sont également réalisées par des JA tout au long de la semaine. L'occasion de leur apprendre, entre autres, ce qu'est la traite et leur parler des animaux d'élevage et du métier d'agriculteur.

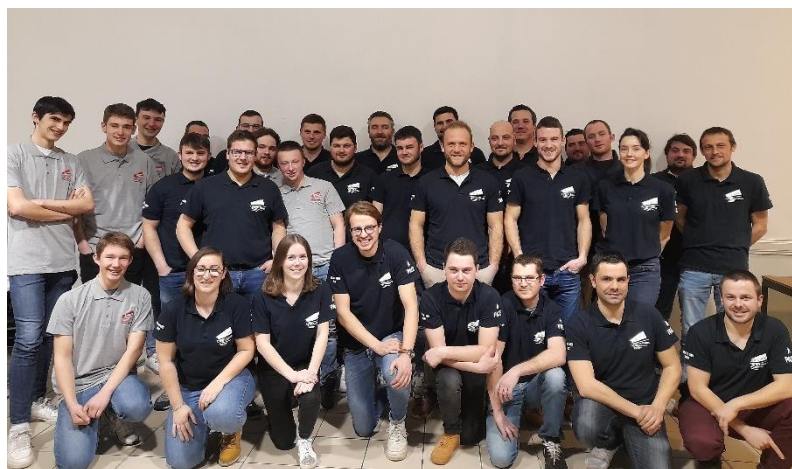


Fête de l'Agriculture : retour de l'événement estival phare des JA35 !

Par Anthony Durand, responsable de la Fête de l'Agriculture

La Fête de l'Agriculture est un événement important pour notre réseau, événement que nous avons perdu pendant 2 ans. Cette édition 2022 a donc été d'autant plus savoureuse pour tout le réseau !

L'organisation, portée par le canton de Rennes Nord, composé d'une trentaine de membres, s'est faite sur 1 année.



Le comité d'organisation de la Fête de l'Agriculture 2022

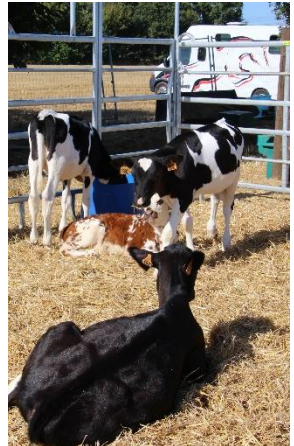


Lors de ce week-end du 20 et 21 août nous avons accueilli sur la commune de Pacé plus de 18 000 visiteurs qui ont pu voir ou revoir nos différents pôles. Nos visiteurs, très présents le samedi, se sont malheureusement un peu volatilisés après la première averse du dimanche midi. En effet, nous attendions plus de visiteurs le dimanche et donc plus de consommation et de festivité, malheureusement la pluie en a décidé autrement.



✓ **Pôle Animal : faire découvrir les animaux d'élevage de notre département**

Nos visiteurs ont eu l'occasion de découvrir 8 races de bovins présents sur le territoire, des porcs, des chèvres et des moutons. De nombreuses animations ont eu lieu sur tout le weekend comme des démonstrations de chien de troupeau, la traite à la main, de la voltige équestre.... De quoi ravir petits et grands.



✓ **Pôle végétal et machinisme : parler du matériel utilisé dans les champs**

La présence de nombreux matériels que nous utilisons tout au long de l'année dans nos exploitations, a permis aux visiteurs de se rendre compte de leur fonctionnement, de leur utilité et par conséquent de leur importance. La démonstration de broyage de bois a animé le pôle à plusieurs reprises durant le weekend. Le battage à l'ancienne n'a malheureusement pu avoir lieu qu'une fois en raison de la météo du dimanche mais a fortement plu au public.



✓ **Notre pôle animation et promotion des métiers agricoles**

Les nombreuses animations tels que les olympiades, le show culinaire, le tournoi de palets, le baptême de tracteur et surtout le mois batt show ont ravi tout le monde.





Ce fameux moisson batt show qui, depuis de très nombreuses années, se trouvait obligé d'arroser la piste pour des raisons de sécurité, s'est retrouvé pour la première fois obligé de cultiver la piste pour l'assécher. Du jamais vu, et pourtant cela a été essentiel à la poursuite de la compétition et les fans ont ainsi pu assister à la finale tant attendue dans de bonnes conditions pour les concurrents.



La traditionnelle finale départementale de labours s'est également tenue le dimanche avec 14 concurrents. Les épreuves ont été remportées par Antoine Sevin et Vincent Fanouillère en plat, et Evan Pinault et Vincent Robidou en planches. Les vainqueurs ont ensuite porté les couleurs breilliennes et la qualité du savoir-faire breillien jusqu'au niveau national, puisque **Evan Pinault a ensuite remporté la finale nationale de labours qui a eu lieu en septembre à Outarville. Bravo à lui !**



La soirée festive du samedi soir a permis d'assister au concert de musique bretonne du duo Le Touze Foltête et surtout au feu d'artifice, un des rares ayant eu lieu cet été à cause de la sécheresse.



Enfin l'escape game JA 35, tout nouveau sur nos Fêtes de l'Agriculture a remporté un franc succès ! Les visiteurs, ou plutôt les joueurs, ont eu l'occasion de se balader sur tout le terrain afin de retrouver Helixir, la vache influenceuse, partie à l'aventure pour découvrir la Fête.

Et tout cela n'aurait pas été possible sans nos 300 bénévoles : merci à eux !



Merci également à l'ensemble des membres du comité d'organisation pour leur implication et leur rôle essentiel dans la réussite de l'événement !

Rendez-vous maintenant pour la 69ème édition de la Fête de l'Agriculture qui aura lieu sur la commune d'Amanlis située entre Janzé et Chateaugiron. Les Jeune Agriculteurs du canton de Janzé vous attendent le 26 et 27 août 2023 : de nombreuses activités et animations mythiques auront lieu comme le grand show des mois-batt cross, un comice agricole inter-cantonal, le labyrinthe de maïs, une exposition de matériels agricoles et bien évidemment la 2ème édition du mini interville. Le concours de labours se déroulera le samedi afin de permettre aux concurrents d'être présents à la finale régionale qui se déroulera le dimanche, et de nouvelles animations seront présentes. Bien évidemment, la soirée festive du samedi avec le feu d'artifice sera réalisée.

Pour organiser et réaliser une Fête de l'Agriculture mémorable, les JA de Janzé auront besoin du réseau pour aider en tant que bénévoles lors de la semaine de montage, tout au long du weekend et après l'événement. Car oui le chiffre des 300 bénévoles est toujours le même : les JA de Janzé compte donc sur chacun pour mobiliser son réseau et être présent à leurs côtés.

Bilan sur le Téléthon 2022

Comme chaque année, JA 35 était présent au Téléthon, Place de la Mairie, à Rennes.



Pour cette édition 2022 qui s'est déroulée le samedi 3 décembre, ce sont les JA de Janzé qui sont venus animer le stand.

Tout au long de la journée, une dizaine de JA étaient présents pour proposer à la vente des galettes-saucisses et différentes activités, comme un parcours en tracteurs à pédale pour les enfants.

Cette journée caritative permet aux JA35 de contribuer à l'action du Téléthon en reversant les bénéfices des ventes.

Pour cette édition 2022, ce sont près de 120 galettes-saucisses qui ont été vendues et **un don de 233€ a été fait au profit du Téléthon.**



Manger Français : Un été bleu-blanc-rouge

Depuis toujours, JA communique sur la qualité des produits agricoles français au travers du slogan « Manger Français ». A l'heure où la souveraineté alimentaire est plus que jamais d'actualité, il est primordial de privilégier les produits issus de l'agriculture française dans la consommation française. Ainsi, JA profite d'actions à destination du grand public pour promouvoir notre agriculture et la filière agro-alimentaire bretonne.

✓ **Faites le Plein des Sens**

« Faire le Plein des Sens ». Ce joli jeu de mot fait référence à une journée un peu spéciale organisée chaque année pendant la période estivale par les JA35. A part l'année de tension causée par l'apparition de la covid-19 (2020), cette journée a eu lieu chaque été depuis 2007, souvent lors du week-end du chassé-croisé estival. C'est ainsi que le 30 juillet 2022, les JA 35 se sont installés près de la maison du canal, sur la commune d'Hédé-Bazouges. Cette année, le canton de St Aubin d'Aubigné était en charge de l'organisation de cette journée de promotion de l'agriculture bretonne et des produits de notre région auprès des vacanciers.



Cette journée fait écho à plusieurs objectifs notoires, comme parler agriculture, promouvoir la Bretagne et les produits bretons et sensibiliser les passants à l'importance de Manger Français. A l'heure où les consommateurs sont de plus en plus sensibles à l'origine et à la qualité des produits qu'ils consomment, cette rencontre était une belle opportunité pour le grand public d'échanger avec des agriculteurs bretons tout en dégustant de délicieux produits... et même de pouvoir repartir avec. Les touristes ont pu poser des questions et les agriculteurs rencontrer les consommateurs.

Des jeux et coloriages étaient proposés aux enfants, ainsi que des dégustations de produits gracieusement offerts par différents partenaires agricoles bretons tels que le CNIEL, Prince de Bretagne, Interbev, Cooperl, Laïta... Les visiteurs ont pu ainsi déguster des tomates cerises, des yaourts, des fromages, des crêpes ou encore des grillades.

Les Toqués de l'Agriculture : retour sur l'événement JA national

Fin avril, une joyeuse délégation bretonne était présente à l'événement national organisé par JA : "les Toqués de l'Agriculture" ! Au cours de ces 3 journées sur le parvis de l'Hôtel de ville de Paris, nous avons fait déguster et vendu sur le stand breton nos produits phares. L'occasion de faire découvrir la richesse de notre belle région. Dimanche, le chef Anthony Jehanno (Auray) a cuisiné et mis en valeur les produits bretons. Un bel événement pour promouvoir l'agriculture française et ses produits et aussi un bel événement réseau aux côtés de l'ensemble des délégations des régions JA !



DES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES DU RESEAU JA

Conseils départementaux JA 35 : des rendez-vous essentiels au syndicat

✓ Soirée réseau d'octobre : les adhérents invités à participer au Conseil d'Administration

Une soirée réseau a été organisée le mardi 11 octobre 2022, moment d'échanges entre les élus et les adhérents.

Cette soirée a été l'occasion pour les présidents des structures locales de faire part de leurs problématiques et de parler de leurs projets en cours. Certaines thématiques ont aussi été abordées comme le Congrès National, l'Assemblée Bretonne de l'eau, la grippe aviaire...

Ça a été l'opportunité pour les élus JA35 de démontrer qu'ils ont besoin du soutien des adhérents dans les projets réalisés au niveau du département, et qu'ils ont besoin de leur motivation et de leur détermination pour avancer. Des pistes de réflexions ont été évoquées pour essayer de mobiliser plus sérieusement les adhérents.



AgriAvenir, une formation pour les futurs responsables de la filière agricole

AgriAvenir est une association loi 1901 regroupant huit Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) du département d'Ille-et-Vilaine. Ces différentes structures se sont fédérées autour d'un objectif commun : permettre aux agriculteurs de se former avant de prendre des responsabilités dans une organisation agricole de leur choix.

La coordination de ce parcours de formation est confiée aux Jeunes Agriculteurs d'Ille-et-Vilaine.

L'objectif de ce parcours composé de 10 jours de formation, dont 2 voyages d'étude, est de donner des clés pour comprendre le milieu agricole et son histoire ainsi que le fonctionnement des prises de décisions politiques à tous les échelons (du département à l'Europe). La communication et la relation avec les médias sont également au centre de cette formation, points essentiels pour prendre par la suite des responsabilités.

Pour la session de formation 2021-2022, 12 agriculteurs et agricultrices ont participé aux 7 journées de formation qui ont été réalisées et coordonnées par JA 35.

Si le voyage d'étude à Paris a pu avoir lieu, le séjour à Bruxelles a dû, quant à lui, être annulé pour raisons sanitaires. La journée passée à Paris, a permis de visiter l'Assemblée Nationale et de rencontrer un député, puis de comprendre l'engagement syndical via une rencontre avec un élu du Conseil d'Administration JA National.

Par ailleurs, début 2022, un module concernant les institutions territoriales a permis de rencontrer, d'une part la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, et d'autre part, de rencontrer le vice-président du Conseil Régional de Bretagne en charge de l'agriculture. Cette rencontre a d'ailleurs été l'occasion de visiter l'emblématique Hôtel de Courcy et la salle des assemblées. Ensuite, un module de media training a

permis aux participants de se former aux enjeux médiatiques. Savoir répondre à une interview, s'exprimer face à une caméra ou un micro, faire passer un message sur un temps donné, autant de compétences abordées pour permettre à chacun de parler de son métier et de le promouvoir dans les médias.

Une nouvelle session de formation 2022-2023 a été mise en place sur la fin de l'année, composée de 13 agriculteurs et agricultrices. Ces derniers ont pu suivre en décembre 2022 un premier module sur l'histoire et le fonctionnement des OPA, afin de comprendre comment l'organisation actuelle du milieu agricole français s'est mise en place. Cela a permis d'aborder l'histoire de l'agriculture française pour mieux comprendre son fonctionnement d'aujourd'hui. Des fondamentaux indispensables pour permettre aux futurs responsables des organisations agricoles de saisir les enjeux d'aujourd'hui et de demain.



Media Training



Visite de l'Assemblée Nationale

Les jeunes ont l'œil

Tout au long de l'année, 275 candidats ont effectué des sélections dans les établissements d'enseignement agricole du département. Vendredi 25 mars 2022, les 31 meilleurs jeunes se sont mesurés lors de la Finale Départementale de Jugement du Bétail et ont ainsi prouvé l'esprit de compétition et leur attachement à la promotion de l'élevage.

A cet exercice, Marie ERARD du LPA de St Aubin du Cormier et Quentin HUET du Lycée des Vergers en race Prim'Holstein, et Louane POUTREL du Lycée des Vergers en race Normande iront défendre les couleurs de notre département lors du Salon de l'Agriculture en 2023. Nous leur souhaitons bonne chance.



50 ans, ça se fête !

Une soirée mémorable, voilà comment décrire la soirée organisée le 17 juin 2022 pour célébrer les 50 ans du syndicat JA 35!

Ce sont 236 adhérents et anciens adhérents qui étaient présents pour ce grand moment de convivialité pour le réseau JA35.

L'histoire des Jeunes Agriculteurs 35 fût retracée grâce à un film présentant de courtes interviews de chaque président depuis la création du syndicat : un beau moment de nostalgie et de mémoire syndicale. Cette soirée s'est évidemment déroulée dans une ambiance festive et conviviale. En effet, pour que tout le monde passe une bonne soirée, de multiples animations avaient été prévues comme un battle de danse, un flashmob, un karaoké et bien plus.

Un bel événement consacré aux souvenirs du syndicat et aux hommes et femmes qui l'ont porté à travers les années et continuent de le porter, et l'occasion de rappeler les combats syndicaux d'hier et d'aujourd'hui.



Organisation du Congrès JA National

Par Thomas Tison, co-président du Congrès National

On y arrive enfin. 2023 sera l'année du 56^{ème} Congrès National des Jeunes Agriculteurs et il aura lieu chez nous, en Ille et Vilaine.

L'équipe du Comité d'Organisation (CO) est à pied d'œuvre depuis le dépôt de candidature pour imaginer un congrès dont on se souviendra.

Depuis l'envoi de notre dossier de candidature en janvier 2021, le CO a eu pour objectif de trouver un lieu. C'est ainsi qu'en juin 2022 notre choix s'est porté sur le palais des congrès de St Malo. Fort d'une image qui représente bien la Bretagne, ce lieu intimiste invite aussi bien à la motivation pour travailler qu'à la pause pour flâner sur le sillon. Aussi, 2022 a été principalement axé sur la recherche de partenaires. En effet le budget du congrès repose essentiellement sur des partenariats.

On le sait, certains partenaires historiques de JA 35 nous avaient, dès l'annonce de notre candidature, apporté leur soutien et pour cela le CO les remercie. Mais cela ne suffit pas pour boucler un budget aussi conséquent. La recherche de nouveaux partenaires a donc permis de découvrir de nouvelles synergies entre JA 35 et les entreprises breilliennes.

Fort du réseau que chacun d'entre nous peut créer sur son exploitation, l'équipe a contacté, invité, motivé et décidé de nombreuses entreprises para-agricole ou non à nous suivre dans cette aventure.

De rencontres en rencontres, le budget prévisionnel avance grâce à de belles surprises mais aussi malheureusement quelques déceptions. Il reste encore quelques mois pour finaliser les dernières conventions privées mais nous n'oublions pas non plus les partenaires publics, sur le soutien desquels nous comptons également.

Cette année le CO a aussi travaillé sur la partie logistique : traiteur, transport, hébergement, animation... Autant de choses à penser pour un congrès réussi.

Pour le réseau JA 35, ce sera l'occasion de vivre de l'intérieur un temps fort du syndicat Jeunes Agriculteurs. En effet, chacun aura la possibilité de nous accompagner sur cet événement en tant que bénévole et ainsi venir à la rencontre de nos collègues de métropole et d'Outre-Mer.

C'est aussi un moyen d'échanger avec les administrateurs nationaux sur les thèmes qui nous tiennent à cœur.

Dans tous les cas, l'ensemble des administrateurs JA 35, comité d'organisation mais aussi l'équipe administrative a mis toute sa motivation dans cette année de préparation.

Les quatre derniers mois qui nous séparent de ces trois jours seront sous le signe du travail bien fait pour un évènement réussi comme JA 35 sait le faire.



FILIERES

✓ Agir pour défendre et maintenir le modèle de polyculture-élevage sur nos territoires

JA 35 organise ses combats syndicaux en travaillant par groupe de travail. En collaboration avec l'échelon régional JA Bretagne, JA 35 participe au développement et à la défense des filières de production. Parmi les différents groupes de travail, on retrouve notamment la filière laitière, la filière viande bovine et la filière porcine.

Les administrateurs JA 35 participent en effet aux groupes de travail de JA Bretagne, JA National, du réseau FDSEA, de la chambre d'agriculture et à travers les nombreuses OPA dans lesquelles JA 35 siège. Ces participations sont essentielles pour porter la voix des Jeunes Agriculteurs et se tenir informé des avancées des travaux. Il est important que JA 35 occupe ses sièges pour que les filières évoluent en accord avec nos valeurs et nos productions régionales.

L'agenda de ces réunions et groupes de travail est diffusé dans la newsletter JA 35. Ainsi, chacun des adhérents est informé des actions JA et des ateliers auxquels il peut participer.

Par ailleurs le dossier foncier, avec l'évolution et la révision du SDREA, a mobilisé les élus JA35 afin de défendre les positions des jeunes agriculteurs et pour que l'installation agricole soit prioritaire. Le dossier environnement a également été très suivi par JA35 au vu des enjeux que ce sujet représente pour le monde agricole.

FILIERE LAIT

✓ Une année globalement positive mais quelques inquiétudes pour le futur

2022 a été une année plutôt positive pour la filière laitière. Les prix ont fortement augmenté partout en Europe, et même si le prix du lait en France a eu un peu de mal à suivre, il a lui aussi augmenté. Certaines coopératives n'ont néanmoins pas été à la hauteur et ont entraîné la filière dans une mauvaise dynamique. En parallèle, les charges ont fortement augmenté tout au long de l'année et risquent d'augmenter encore en 2023 : il faudra donc rester mobilisé pour s'assurer que les prix suivent. Néanmoins, malgré cela, les prix ont été bien supérieurs aux années précédentes ce qui est positif.

Par ailleurs, EGalim2 a eu du mal à être appliquée : non-respect des formules voire non prise en compte des coûts de production par les industriels, manque de décrets, manque de transparence pour certains, pénalités logistiques par les GMS, ...

A cela se sont ajoutées plusieurs craintes :

- d'une part sur la fin d'année à cause de l'envolée des coûts de production (hausse de l'énergie, du gaz, de l'alimentation...).
- d'autre part à cause de la décapitalisation largement engrangée : légère baisse de la collecte en lait mais réelle baisse du nombre de vaches laitières (+ de 3% de baisse en 2022 en Bretagne - source CNIEL).
- Inquiétude sur la filière bio avec l'inflation sur les prix qui ont poussé les consommateurs à délaisser ces produits.

Les entreprises Even et Lactalis ont été rencontrées au SPACE par JA (Sodiaal absent du salon) : l'occasion de comprendre leurs stratégies de l'hiver, notamment en termes de négociations. Damien Lacombe, est intervenu quant à lui en Commission Syndicale JA National, en présence des JA des différentes régions, pour expliquer comment on en est arrivé là. En effet, depuis quelques années, la coopérative s'est recentrée sur le marché intérieur et a diminué la part du coût lié à la poudre.

Les Jeunes Agriculteurs seront attentifs aux prix annoncés à la hausse en début d'année 2023.

✓ **Organisation d'un groupe lait grand ouest**

Le Groupe Lait JA Bretagne et Pays de la Loire s'est réuni le 7 décembre à Rennes pour échanger sur les actualités et les perspectives de la filière. Le sujet des négociations commerciales a été abordé notamment concernant les GMS et le niveau d'application de la loi EGAlim. Plusieurs ateliers ont été organisés pour chercher des solutions de résilience à certaines problématiques environnementales ainsi que pour améliorer la viabilité et vivabilité des fermes lors de l'installation.

En est ressorti, la volonté de simplifier les démarches administratives liées aux outils carbones, d'organiser des rencontres avec les associations environnementales, d'améliorer l'adaptabilité des systèmes grâce à des outils de simulation des impacts climatiques sur la ferme (ex : quelle résilience / adaptabilité de mon système en cas d'épisode de grêle / sécheresse d'été / de printemps : plusieurs événements cumulés).

Pour atteindre des installations plus viables, il faut nécessairement plus de réactivité dans les indicateurs, bien choisir l'entreprise à l'installation, avoir au moins deux expertises au moment de la transmission pour le jeune et non pas uniquement la proposition du comptable (du cédant), mieux prendre en compte le temps nécessaire à chacun pour la vie personnelle et le résultat de la calculatrice temps de travail, réduire la pénibilité grâce à l'automatisation.



L'année 2022 n'a pas commencé dans les meilleures conditions pour les producteurs de porcs qui ont dû faire face à une crise et une flambée des matières premières sans précédent.

Les mobilisations du printemps ont néanmoins permis de débloquer une enveloppe de 350M € d'aide directe sous 3 volets pour la filière porcine française.

La fièvre porcine africaine (FPA) reste pour le moment présente chez nos voisins allemands et Italiens mais aucun cas n'est recensé en France. Cependant, la pression reste accrue de notre côté de la frontière avec une vigilance permanente des autorités sanitaires.

La fin d'année a, quant à elle, été plus favorable pour la filière avec un cours du prix du porc en hausse.

Enfin, l'arrêt de la castration à vif et la mise en place d'un nouveau protocole coûteux pour l'éleveur est un véritable enjeu : cela nécessite une plus juste rémunération par les abatteurs qui discutent d'une plus-value commune.

✓ **Conjoncture :**

L'année qui vient de s'achever a été exceptionnelle à tout point de vue. Une crise financière de l'élevage porcin, une crise géopolitique mais aussi une crise énergétique.

Tout d'abord, la flambée de l'aliment, qui représente 65% du coût production d'un porc, en passant de 270 € à 420€ / Tonne, a mis à mal les trésoreries et crée un sentiment de morosité qui s'est traduit par une baisse d'environ 2% du cheptel.

Ensuite, la crise géopolitique entre l'Ukraine et la Russie a considérablement affecté les marchés des matières premières (céréales et engrais). A cela s'est ajouté une crise énergétique qui n'a pas épargné les producteurs de porcs, grands consommateurs d'électricité. Cette crise énergétique remet en question le modèle actuel et pousse les agriculteurs vers les énergies renouvelables.

Néanmoins, le dernier trimestre a été plus favorable avec un prix du porc en hausse s'approchant du prix d'équilibre moyen estimé à 2.02€/kg.

Coté Europe, la consommation de porc est en légère baisse probablement dû à l'inflation qui réduit le pouvoir d'achat des ménages. La présence de la FPA et l'augmentation des coûts de production en Allemagne ont fait reculer sa production de 9% en 2022. L'Espagne reste, quant à elle, en tête avec un cheptel et des débouchés à l'export stables.

La demande à l'export reste faible et continue de baisser, ce qui s'explique notamment par le redéveloppement partiel de la production en Chine.

La filière porcine fait face, comme dans les autres productions, à une augmentation significative des charges, matériaux et matières premières ce qui amplifie l'effet ciseau.

Enfin l'âge moyen des éleveurs de porc ne cesse d'augmenter, la rémunération et le manque d'attractivité pose question pour le RGA. La filière espère une augmentation et un maintien du prix du porc dans le long terme, sans quoi le RGA sera difficile à relever !

✓ Session porc 2023 :

La Bretagne étant l'une des principales régions productrices de porcs, et aux vues des nombreux enjeux actuels pour la filière, JA Bretagne a ainsi souhaité organiser une session nationale JA sur le porc en 2023 qui se tiendra du 7 au 9 mars 2023 dans le Finistère.

Cette session sera l'occasion d'aborder les questions environnementales, bien-être, renouvellement des générations dans les élevages ainsi que l'actualité de la filière porcine.

FILIERE AVICOLE

Par Nicolas COGER, secrétaire général adjoint et responsable aviculture, JA 35

✓ Le fléau de l'influenza aviaire

L'année 2022 fût riche en rebondissements pour la filière avicole et ces nombreux chamboulements risquent de se faire ressentir sur le long terme.

Cette année a connu la plus violente vague d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP). Le premier foyer IAHP a été détecté le 26/11/2021 dans un élevage de poules pondeuses dans le nord de la France, puis un second dans le sud-ouest de la France. IAHP s'est fortement déplacée dans le grand ouest à la fin février 2022.

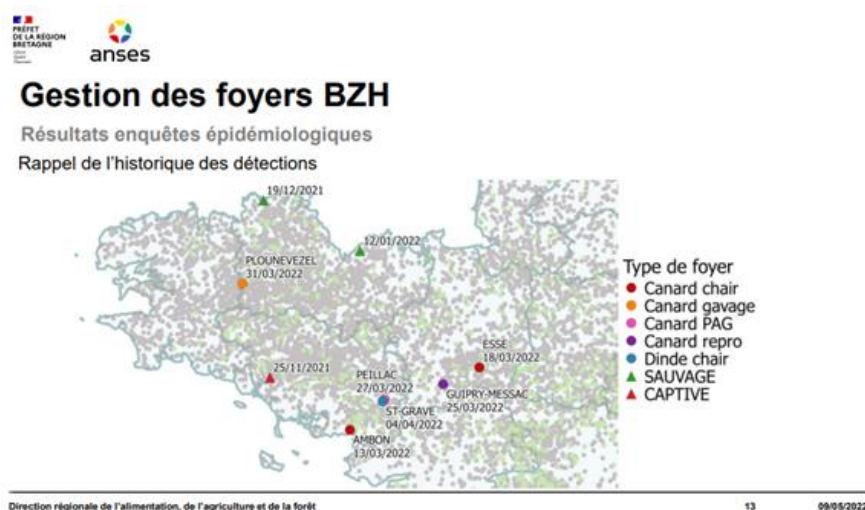
La Loire-Atlantique et la Vendée ont eu plus de cas que le Sud-Ouest. En effet, le virus était plus virulent et touchait un plus grand nombre d'espèces.

Plusieurs facteurs expliquant ces intensités ont été mis en avant par l'Anses :

- Un virus plus virulent dans cette région
- Des tempêtes qui ont perturbé la migration de la faune sauvage

Concernant l'épisode de IAHP de l'hiver 2021 - 2022 : il y a eu 21,8 millions de volailles abattues en France entre août 2021 et mai 2022.

Le 23 juin 2022, en France on comptait 1378 cas en élevage, 72 cas en faune sauvage, 35 cas en basse-cour.



Evolution des cas d'IAHP en Bretagne en mai 2022

En Ille et vilaine, 2 foyers IAHP ont été détectés au printemps. Toutes les volailles dans un périmètre de 3 km autour du foyer ont été abattues à titre préventif.

Le premier cas d'IAHP a été détecté le 18 mars sur la commune d'Essé dans un élevage de canard de barbarie. Les 6600 volailles présentes ont dû être euthanasiées.

Le second cas IAHP fut détecté sur la commune de Guipry Messac le 25 mars dans un élevage de canard reproducteur. Les 4900 volailles présentes ont été euthanasiées.

Suite à ces deux cas la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) a pris la décision d'abattre, par mesure de précaution, toutes les volailles d'élevage dans un rayon de 3km autour des foyers. Dans le premier cas cela représentait 80 000 volailles. Tous les animaux abattus étaient négatifs.

Début avril, l'Etat a décidé de créer une zone pare-feu entre la Loire-Atlantique et la Bretagne. Le but de cette zone était de créer une bande de 10km de large où les élevages de canard étaient abattus en préventif et non remis en place pour créer une coupure afin d'éviter que le virus ne remonte en Bretagne.

Par ailleurs, un autre événement en 2022 a de nouveau chamboulé la filière : la guerre en Ukraine. Les charges en élevage (gaz, électricité, alimentation, ...) ont ainsi explosé à cause de l'instabilité du contexte géopolitique.

Pour conclure, l'année a été sans pareil sur le plan sanitaire et économique. De nouveaux cas de IAHP ont été détectés durant l'été et la fin d'année 2022 mais avec moins de virulence que l'hiver dernier. Des essais sont en cours pour un vaccin contre la grippe aviaire. Cependant même s'ils venaient à être concluants, ils ne seront pas déployés avant l'hiver 2023.

FONCIER

Par Pierre BERTHELOT, secrétaire général et responsable foncier, JA 35

✓ **JA 35 présent à chaque échelon pour défendre le foncier agricole**

Le foncier agricole est un sujet majeur dans la préservation d'une activité agricole sur le territoire. Les acteurs sont nombreux et il est primordial que les Jeunes Agriculteurs puissent être informés, représentés et entendus.

✓ **La consommation excessive de foncier agricole, l'affaire de tous**

JA 35 évoque cette fragilité des terres agricoles auprès du grand public. Plusieurs actions sont mises en place localement tout au long de l'année.

Les semis solidaires :

Certaines structures locales JA entretiennent et cultivent des parcelles en friche. Ce projet collectif à deux objectifs principaux :

- alerter sur la consommation excessive de foncier agricole à destination de projets urbains ou d'infrastructures
- être solidaire avec les associations locales qui bénéficient des recettes liées à la récolte de chaque parcelle

Par exemple cette année le canton de St Méen le Grand a cultivé du blé sur 5 hectares, mis à disposition par la communauté de commune. Les semences ont été fournies par une coopérative. Ils ont réussi à récolter 51 quintaux/hectares. Les bénéficiaires se sont élevés à 1500 € et ont été reversés au Téléthon. Le canton de Châteaubourg, de Janzé et d'Antrain réalisent eux aussi le même type d'actions pour diverses associations.

La semaine du foncier en novembre :

Chaque année, en novembre, le réseau Jeunes Agriculteurs se mobilise dans toute la France, pour sensibiliser à la problématique du foncier agricole.

En 2022, le thème visait à avertir les citoyens sur les dangers du projet de loi relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables. Avec 4 recommandations principales :

- Interdire les installations de panneaux photovoltaïques sur terres agricoles, si elles ne rentrent pas dans une définition stricte de l'agrivoltaïsme
- En s'appuyant sur l'article de l'ADEME, rendre plus ambitieuse la définition de l'agrivoltaïsme afin de préserver la production agricole
- Supprimer la possibilité de modification simplifiée du Plan local d'urbanisme pour les zones agricoles, naturelles et forestières, afin de mieux les protéger contre l'artificialisation
- Comptabiliser les espaces naturels, agricoles et forestiers, occupés par une installation de production d'énergie photovoltaïque et ses raccordements dans le calcul de l'artificialisation de ces espaces

En ce sens, JA a réalisé une campagne digitale, du 21 au 27 novembre 2022, visant à sensibiliser les internautes.

✓ JA 35, acteur dynamique dans le réseau JA

Le foncier, un sujet ancré localement

Le travail fourni par JA se construit à partir des problématiques rencontrées localement.

Le sujet du foncier, complexe et technique, concerne l'ensemble des chefs d'exploitation, du début de leur projet jusqu'à la fin de leur carrière. Il est donc important de pouvoir assurer une information claire et régulière aux adhérents.

Par le biais de la newsletter hebdomadaire ou dans la lettre aux adhérents trimestrielle, les adhérents sont informés de l'actualité foncière. Les assemblées générales locales sont aussi l'occasion d'expliquer le fonctionnement des organismes de gestion du foncier, le rôle de JA dans les instances ou encore les moyens à disposition pour soutenir une installation. Plusieurs interventions spécifiques ont d'ailleurs été assurées par le référent JA 35 au cours des assemblées 2022.

✓ Loi dite Sempastous

L'année 2022, tout comme 2021, a été particulièrement marquée par les travaux sur le projet de loi portant sur la régulation du foncier. Cette loi était réclamée depuis de nombreuses années par les Jeunes Agriculteurs. Les débats ont été nombreux et parfois tendus du fait des nouveaux moyens de contrôles proposés dans les textes. Cette loi est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023. L'esprit de la loi est de contrôler les prises de parts sociales dans les exploitations agricoles. Pour ce faire, la SAFER, instructeur de la préfecture départementale, analyse les dossiers et attribue soit une autorisation pure et simple, soit une autorisation sous mesure compensatoire (échange de parcelles, etc.) soit un refus. Le contrôle se déclenche si deux seuils spécifiques sont dépassés. Le premier est le seuil de prise de contrôle de la société (celui qui obtient la majorité des parts). La seconde est le seuil de surface pondéré, qui se déclenche au-dessus de 93 hectares.

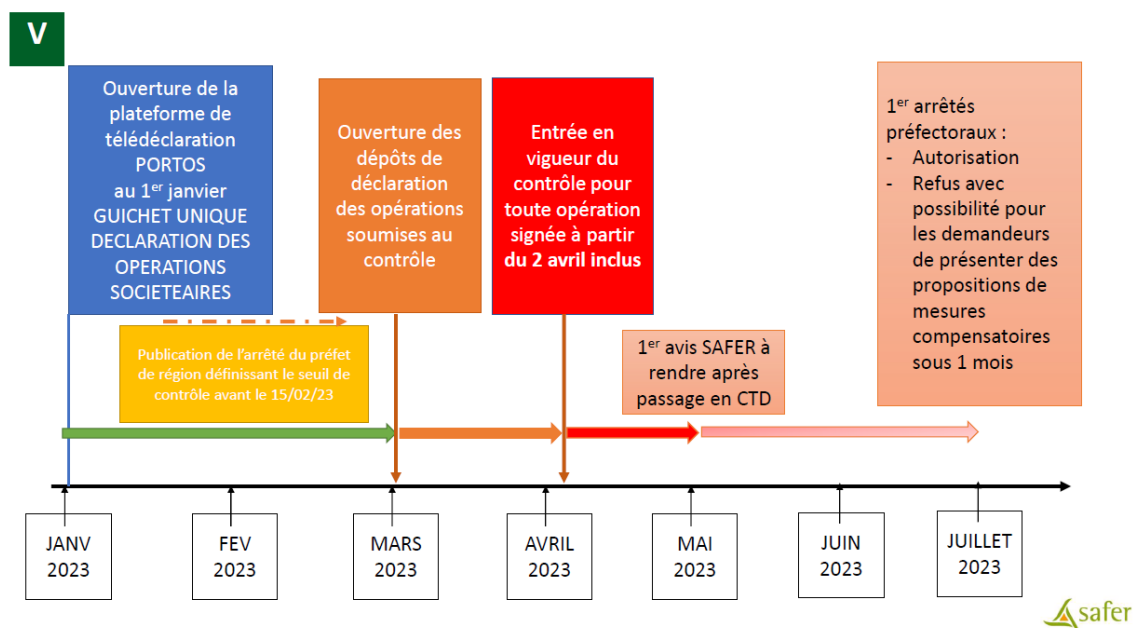


Schéma représentant la mise en place de la loi Sempastous dans le temps

Publiée au journal officiel, la loi « vise à favoriser l'installation d'agriculteurs, la consolidation d'exploitations agricoles et le renouvellement des générations agricoles en luttant contre la concentration excessive des terres et leur accaparement. » Les élus JA référents sur le foncier ont suivi l'évolution de ce travail à l'échelon national afin de porter la voix des JA bretons. En effet, il est indispensable de représenter notre modèle de polyculture-élevage avec des exploitations à taille humaine pour limiter l'accaparement des terres par des montages sociétaires. JA restera vigilant sur l'application réelle de cette loi qui ne doit être qu'un début du travail législatif qui reste à mener.

✓ Un partage de connaissances et de pratiques

L'équipe JA 35 est fortement présente dans les groupes de travail du réseau JA. L'objectif étant de faire remonter les problématiques et les risques repérés sur notre territoire mais également de recevoir de l'information sur l'actualité foncière.

A l'échelle régionale, JA 35 participe activement aux groupes de travail. Ils sont l'occasion d'échanger sur les pratiques départementales dans la gestion du foncier agricole. La prochaine révision du SDREA nécessite une mise en relation des pratiques dans chaque département JA et notre réseau s'est activement mobilisé depuis le printemps 2022 pour contribuer à sa révision.

JA 35 participe également aux travaux à l'échelon national du réseau. Ils sont l'occasion de mettre en comparaison les moyens de réguler le foncier ou les fonctionnements des instances selon les régions. En collectif, à partir des problématiques et des bonnes pratiques de chaque région, JA a notamment travaillé sur les nouveaux acteurs qui investissent dans le foncier agricole, sur les solutions de portage de foncier pour les jeunes installés ou encore sur les problématiques d'accès au foncier pour les porteurs de projet.

✓ **JA 35 se positionne sur le sujet de la méthanisation**

JA 35 a également porté au niveau régional puis national la synthèse des travaux réalisés sur les dangers de la méthanisation. Cette nouvelle activité de plus en plus présente dans nos territoires doit rester un sous-produit de l'élevage et non pas faire concurrence aux besoins des éleveurs pour nourrir leur bétail.

S'il apparaît comme une nouvelle activité agricole, source de revenu, le développement de la méthanisation peut en effet conduire à des craintes quant à l'usage du foncier, problématique majeure pour le renouvellement des générations en agriculture.

L'activité de méthanisation dimensionnée à petite échelle, permet de diversifier les revenus de l'exploitation et a un caractère vertueux tant du point de vue de la gestion des effluents d'élevage que de la production de gaz renouvelable.

JA 35 insiste néanmoins sur la nécessité de dimensionner un projet de méthanisation à l'échelle d'une exploitation ou du collectif d'exploitations engagées. L'autonomie est un facteur majeur dans la viabilité d'une exploitation agricole : une autonomie décisionnelle, une autonomie dans les intrants et une autonomie dans le stockage et l'épandage du digestat.

En ce sens, JA 35 s'appuie sur la réglementation qui prévoit qu'un méthaniseur ne peut utiliser que « *des cultures alimentaires ou énergétiques, cultivées à titre de culture principale, dans une proportion maximale de 15 % du tonnage brut total des intrants* ». L'exigence d'une part majoritaire d'effluents d'élevage est un garant d'une méthanisation raisonnée. Certaines dérives semblent en effet émerger et il est impératif de pouvoir garantir un respect de la réglementation. La concurrence exercée notamment sur les cultures de fourrages n'est pas tenable. La pratique de prix parfois exorbitants, renforcée en période de sécheresse est inacceptable. La production de biogaz ne doit en aucun cas se développer au détriment de l'élevage.

Le développement de cette activité complémentaire doit donc être gage d'une diversification et non d'une spécialisation des exploitations dans la production de biogaz.

✓ **JA 35 siège dans les instances**

La SAFER, organisme de gestion du foncier, fonctionne par comité qui vote une orientation. C'est à partir de cette orientation que la DRAAF peut prendre une décision officielle sur chaque dossier. A chacun de ces comités départementaux, un élu JA 35 est présent pour porter la voix des jeunes agriculteurs. La représentation de JA est primordiale pour appuyer les projets d'installation agricole, et ce, quel que soit le mode de production choisi par le porteur de projet.

Dans les instances institutionnelles, JA 35 participe aux différentes commissions. Les élus siègent en Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF) mais également en Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF) qui a lieu chaque mois. Ces instances doivent notamment permettre de lutter contre l'artificialisation des terres agricoles. Afin de garantir le bon respect de ces objectifs et pour ne pas donner le droit de décision aux acteurs non agricoles, JA s'est fortement mobilisé pour défendre les sièges accordés à la profession. En effet, une révision

de la constitution de la CDPENAF envisageait de donner davantage de pouvoir aux collectivités locales. Grâce à la mobilisation de la profession, cette modification de majorité n'a pas été validée et la profession agricole reste majoritaire dans les sièges occupés.

Enfin, afin d'apporter des réponses aux adhérents et des solutions aux problématiques locales ou départementales, les JA 35 rencontrent régulièrement les responsables de la DDTM. Ces échanges ont pour but de permettre un bon déroulement des procédures et un appui qualitatif aux Jeunes Agriculteurs.

CHASSE : former les JA au permis de chasse

Face aux dégâts provoqués régulièrement par la faune sauvage et à leurs conséquences pour les agriculteurs, JA 35 s'est saisi du dossier à la demande de ses adhérents depuis 2021, avec la création d'une commission chasse.

Afin de répondre aux attentes des JA qui souhaitent se former et passer leur permis de chasse, une session a été mise en place en avril 2022 avec la fédération de chasse 35. Ce sont ainsi 20 JA qui ont participé à cette session.

Jeunes Agriculteurs
Démarche de conseil agricole
02 99 58 12 34

SACHEZ CHASSER

N°4

S'initier à la chasse avec le dispositif «chasse accompagnée»

CHASSE ACCOMPAGNÉE

PRINCIPE: s'initier à la chasse sans avoir de permis et être parrainé.e par un chasseur/une chasserresse expérimenté.e

Pour qui?
Dès 15 ans
Sans contre-indication à la pratique de la chasse
Avoir un ou plusieurs accompagnateurs/parrains

Démarches ?
- trouver 1 ou plusieurs parrains chasseurs (expérience > 5ans)
- demande CERFA à renvoyer à la FDC
- suivre la formation élémentaire obligatoire
- à réception de l'accord, j'accompagne mon/mes parrain(s)

Qui peut être accompagnateur/parrain ?
Tout chasseur détenteur du permis depuis + de 5 ans
Formation obligatoire gratuite pour obtenir une « attestation accompagnateur » valable 10 ans

Autorisation de chasse accompagnée
donnée pour 1 an

Et après ?
Si le candidat accompagné veut devenir chasseur, il devra suivre la procédure classique pour passer son permis de chasse

* d'infos sur: chasserenbretagne.fr

ENVIRONNEMENT

Par Florian DENAIS, secrétaire général adjoint et responsable environnement, JA 35

✓ Programmes d'actions national et régional Nitrates

L'élaboration du 7ème Programme d'Actions Régional Nitrates (PAR7), censé s'appliquer sur la période 2022-2026, est toujours en cours en ce début d'année et la profession agricole l'a boycotté pendant toute l'année 2022. Par leur absence, les agriculteurs souhaitent faire comprendre qu'ils ne cautionnent absolument pas ces concertations. En effet, la voix des agriculteurs est trop peu entendue. JA, aux côtés de la FDSEA et de la chambre d'agriculture, n'a cessé de rappeler les efforts fournis par les agriculteurs, des efforts qui ont largement fait leur preuve. L'amélioration de la qualité de l'eau dans la région Bretagne, au niveau nitrates évolue positivement. Or, il est encore nécessaire de rappeler que la problématique nitrates et ses conséquences, parmi lesquelles les algues vertes, ne dépendent pas de la seule activité agricole. De nombreux facteurs notamment météorologiques mais aussi d'autres acteurs utilisateurs de produits phytosanitaires ne sont pas

considérés dans ces plans d'actions.

La profession agricole voulait cependant faire évoluer ce dispositif et les contraintes réglementaires qu'il impose, et a donc décidé de saisir cette opportunité pour mener une expérimentation afin de montrer que d'autres méthodes et du bon sens agricole peuvent eux aussi conduire à améliorer et à pérenniser notre environnement. L'expérimentation va ainsi être menée sur deux de nos territoires bretons qui sont le bassin versant du Semnon et des masses d'eau du golfe du Morbihan-Ria. C'est sous forme d'appel à projet « Innov'azote » que se traduit ce dispositif. Il est primordial que JA soit force de proposition dans l'élaboration de ce projet.

✓ **Les Comités Environnements**

Ces comités départementaux sont organisés 3 à 5 fois par an. Ils réunissent la Chambre d'Agriculture et les syndicats agricoles. Ces réunions ont un caractère informatif sur l'évolution des réglementations, les débats en cours et à venir et les positions défendues par la profession. Trois Comités Environnement ont été organisés en 2022.

Lors d'un Comité Environnement, les opportunités concernant les énergies renouvelables notamment l'agrivoltaïsme (éolien, méthanisation...) ont été présentées. Le syndicat JA affiche une position claire : l'interdiction des installations de panneaux photovoltaïques sur terres agricoles, si elles ne rentrent pas dans une définition stricte de l'agrivoltaïsme.

Les chartes « phyto riverains » ont également été évoquées en Comité Environnement. Elles sont (pour le moment) toujours d'actualité et disponibles sur le site de la préfecture. La participation des JA lors des consultations publiques n'a pas été vaine. Elle a permis d'obtenir comme moyen de prévenance l'utilisation du gyrophare lors de l'application de produits phytopharmaceutiques. A noter que dans la chartre phyto-riverains, sont inclus les lieux accueillants les travailleurs.

Mi-novembre, suite à la sécheresse de cet été, il y a eu une intervention de Breizh Irrigation, syndicat régional des irrigants, pour présenter leurs recherches concernant l'économie d'eau en agriculture, le coût et les contraintes environnementales des installations.

✓ **Remise en question d'une étude SOLAGRO sur les gaz à effet de serre**

En mai 2022, suite à la restitution d'une étude SOLAGRO sur les Gaz à Effet de Serre (GES) commanditée par le Conseil Régional, tous les représentants de l'agriculture et des agro-industriels ont demandé une rencontre avec les membres du Conseil Régional afin de comprendre la portée de cette étude. Cette réunion a permis de rappeler les revendications JA et de souligner l'absurdité de cette étude. Cette étude accusait l'élevage d'être trop polluant et prescrivait une diminution drastique des cheptels. Les demandes des acteurs du territoire présents étaient les suivants :

- Revoir le scénario en tenant compte des impacts socio-économiques
- Tenir compte des apports de l'agriculture et de l'agroalimentaire : le secteur nourrit, capte du carbone, entretient les paysages, rend des services à la société, crée des emplois. Un équilibre doit être trouvé pour maintenir ces apports.
- Avoir comme objectif la baisse des GES sans volonté de baisser les cheptels : trouver d'autres leviers et notamment les leviers techniques, de permanences et d'autonomie.
- Avoir la volonté de maintenir une production de polyculture-élevage en Bretagne, ainsi que le tissu amont-aval.

Pour finir, l'étude n'est pas sortie publiquement.

L'agriculture subit de plein fouet le dérèglement climatique et particulièrement la sécheresse qui nous impacte de plus en plus. Le manque de ressource en eau, dont l'agriculture est totalement tributaire, est alertant. 23% de pluviométrie en moins a été observée par rapport à la moyenne des trois dernières années. En conséquence, durant les périodes de sécheresse, les agriculteurs ont subi de fortes restrictions sur l'usage de l'eau.

En tant qu'acteurs importants, nous nous devons de proposer des solutions pour sauvegarder la constitution de nos nappes phréatiques.

Afin de maîtriser au maximum les ressources en eau et impliquer tous les acteurs (citoyens, professionnels, collectivités, agroalimentaire et nous agriculteurs), le CGRE « Comité de Gestion des Ressources en Eau » a mis en place des mesures de restriction strictes.

Les agriculteurs, sont souvent accusés à tort d'une utilisation massive des ressources en eau. Pourtant, d'après l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, 70 % de l'eau à usage professionnel est consommé par l'agroalimentaire et les usines industrielles.

Quelques exemples :

- SVA : 618 000m³/an
- Cargil : 430 000m³/an
- PSA : 210 000m³/an (2022) mais en 2010 PSA consommait plus de 1 000 000m³/an. Cela a diminué dû à sa baisse d'activité.

JA se doit d'être acteur et force de proposition notamment dans le questionnement sur le stockage et la rétention de l'eau, afin de pérenniser nos systèmes de production dans les années à venir.

VICTOIRES ET MOBILISATIONS SYNDICALES 2022



Renouvellement des Génération en Agriculture

*Sur la base des travaux de JA, le gouvernement annonce la mise en place d'un **Pacte d'Orientation et d'Avenir Agricoles** lors des Terres de Jim 2022. Le renouvellement des générations en agriculture (RGA) est l'axe central de ce pacte et JA reste mobilisé pour que notre vision du RGA y soit porté.

***Déclinaison technique du PAFIT**, Point Accueil Formation Installation et Transmission, par l'ensemble du réseau. Cette déclinaison permet de construire l'accompagnement de demain pour les futurs porteurs de projet, de l'installation jusqu'à la transmission.

*Partage de nos positions sur la transmission auprès de l'ensemble des parties prenantes avec l'édition du **Livre Blanc Transmission**. Jeunes Agriculteurs affirme ainsi sa position de leader sur le sujet.

***Déclinaison de notre rapport moral 2022** portant sur les relations et le positionnement de notre syndicat vis-à-vis des acteurs territoriaux. Ce travail a pour but de renforcer notre influence sur le dossier RGA auprès des collectivités territoriales.



Revenu

EGAlim 2

*Déploiement de la **loi EGAlim 2** et promotion de la **contractualisation** auprès de notre réseau et de nos interlocuteurs.

Un travail de pédagogie est mené sur le terrain par la profession.

*L'action de JA dans le cadre de la loi EGAlim 2 a permis la prise en compte des coûts de production agricoles lors des négociations commerciales 2022. Grâce à cela, une hausse tarifaire de 3 à 5% en moyenne a pu être enregistrée dans les contrats "aval" (IAA et GD) avec une répercussion sur l'amont des filières.

*Participation de JA aux **comités hebdomadaires des suivis des relations commerciales**. Ils regroupent l'ensemble des organisations représentantes des industriels et distributeurs.

Compte tenu de la guerre en Ukraine, ces réunions se sont tenues tout au long de l'année 2022, permettant ainsi de suivre la renégociation des contrats et d'alerter sur la hausse des charges.

Carbone

*Création de la **SAS FCAA** dont JA est l'un des membres actifs et fondateurs. Cette association a pour but de valoriser, via des crédits carbone, les démarches vertueuses de l'agriculture en matière de stockage de carbone et de proposer un accompagnement dans la transition bas-carbone.

Étiquetage

***Renforcement de la transparence** pour une meilleure valorisation des viandes françaises. Celle-ci passe par l'**affichage obligatoire de l'origine** des viandes de volaille, porc et mouton dans les restaurants et cantines, et ce depuis le 1er mars 2022. Cet affichage était déjà obligatoire pour la viande bovine.

*Parution d'un décret, au 30 juin 2022, qui pose l'interdiction d'utiliser des dénominations de produits animaux pour les produits à base de protéines végétales.

À ce jour, ce décret est suspendu par le Conseil d'Etat mais le syndicat reste mobilisé pour une mise en application rapide.

Productions végétales

Viticulture

*Évolution de la mesure "investissements" émise par l'OCM en cas de dépassement de l'enveloppe. Celle-ci passe d'un système de priorité vers un système de distribution régi par un **coefficient stabilisateur**.

Ainsi, tous les demandeurs pourront être bénéficiaires. À noter que ce coefficient n'est pas appliqué aux nouveaux installés et que leur majoration de 5% est maintenue.

NBT

*Organisation d'un groupe de travail JA afin d'opérer une montée en compétences de notre réseau et construire une position à l'heure où le sujet est en pleine discussion au niveau européen.

Comptage des loups

*Alors que 624 loups ont officiellement été comptés en 2021, ce sont 921 loups qui ont été comptabilisés en 2022, marquant une augmentation très forte sur une année. Cette **réévaluation** s'est mise en place grâce à la dénonciation de la sous-estimation les années précédentes et à la demande d'un comptage complémentaire.

Cette nouvelle estimation a permis l'**augmentation du plafond de prélèvement**.

Productions animales

Filière porcine

*Mise en place d'un **plan de sauvegarde** de la filière à hauteur de 207 M€, débloqués dès février 2022.

Création de **3 volets d'aides** pour faire face aux situations les plus compliquées et notamment dans le cas des jeunes installés.

*Dans le cadre de l'arrêté interdisant la **castration à vif** des porcelets, mis en application en janvier 2022, la possibilité de castrer est conditionnée selon des modalités portées par notre syndicat :

- Existence d'un signe de qualité ;
- Signature d'un contrat EGAlim 2 garantissant la prise en compte des coûts de production par l'aval de la filière.

Filière avicole

*Participation à l'élaboration des **7 "fiches actions"** qui sont venues compléter la feuille de route "influenza aviaire" adoptée par le ministère de l'Agriculture en 2021.

Sanitaire

*Participation à l'élaboration de la feuille de route pour renforcer le **maillage vétérinaire**.

*Participation à l'élaboration du plan Ecoantibio 3.

Prédation

Plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage

*Mobilisation du réseau qui a permis une prise de position lors de la session ruminants sur les grandes actions à mener et les moyens de protections liés aux zonages à défendre. L'ensemble de ces positions sont portées et poussées pour leur intégration dans le prochain **plan**.

Foncier

Photovoltaïque

***Renforcement de la position de JA** et mobilisation afin de pousser nos positions sur les textes en cours :

- Proposition de loi "Agrivoltaïsme" dont le texte provisoire a été adopté au Sénat ;
- Projet de loi "Accélération des Energies renouvelables".

JA s'est mobilisé pour inscrire dans la loi une définition forte de l'agrivoltaïsme ainsi qu'ancrer l'interdiction du photovoltaïque au sol sur terres agricoles.

Artificialisation des terres

*Travail de JA pour une mise en œuvre rapide et effective des décrets d'application de la loi "Climat et résilience" sur le calcul de l'artificialisation des sols.

Loi Sempastous

*Travail pour la mise en œuvre de seuils d'application régionaux.

GESTION DES RISQUES

Assurance récolte

*JA a œuvré pour l'**adoption de la loi** "réforme de l'assurance récolte et de gestion des risques climatiques en agriculture".

***Implication** pleine et entière de JA pour l'adoption des textes d'application de cette loi. En particulier un décret précisant les paramètres et une ordonnance fixant :

- les conditions de choix de l'interlocuteur unique chargé de l'indemnisation ;
- les modalités de création du pool de co-réassurance ;
- les modalités de partage des données entre ces assureurs et l'Etat.

*Travail actif de JA sur la pédagogie de la mise en application des textes parus et à paraître, afin de préparer au mieux la mise en œuvre de la réforme au 1er janvier 2023.

Fiscal - Social

TO-DE

*Travail auprès des parlementaires pour obtenir la **pérennisation du dispositif TO-DE** jusqu'en 2026.

PLF

*Mobilisation du réseau dans le cadre du PLF afin de :

- Rehausser le plafond de plus-value, sur les cessions de matériel
- Dégrèver la TFNB et exonérer partiellement l'IFI (impôt sur la fortune immobilière) pour les baux longs termes.

PLFSS

*Mobilisation du réseau dans le cadre du PLFSS afin de :

- Permettre le **cumul des exonérations** de cotisations pour les jeunes agriculteurs avec les modulations de taux prévues pour les cotisations AMEXA et PFA.

Après des années de sollicitation, a été obtenue la possibilité pour les jeunes (5 ans d'installation maximum), d'opter pour le taux réduit de l'AMEXA.

- Réduire la CSG (contribution sociale généralisée) pour les bailleurs ruraux louant à un jeune ayant réalisé le dispositif à l'installation.
- Créer un dispositif de **passage de relai**.

Environnement

Eco-régime (PAC)

*Obtention d'un éco-régime ouvert à tous, avec plusieurs niveaux de paiement.

Chartes riverains

*Maintien de la continuité entre deux chartes, et simple ajout des demandes du Conseil d'Etat sans renforcer les contraintes.

HVE

*Prise de position forte et mobilisation de la profession pour faire valoir la vision du monde agricole face à la révision de labellisation voulue par la CNCE.

Eau et nitrates

*Mobilisation du réseau afin de pousser une simplification des textes relatifs aux PAN et PAR

*Mobilisation du réseau pour faciliter l'accès à la ressource, en lien avec la gestion des risques.

Europe et International

*JA a organisé un **séminaire du CEJA (Conseil Européen des Jeunes Agriculteurs)** en mai 2022 à Paris, en marge des Toqués de l'Agriculture. Cette réunion européenne a permis l'organisation de temps de travail sur la mise en place de la PAC en Europe et de valoriser les compétences françaises avec la visite du marché de Rungis.

*Participation d'une délégation JA au **SIJA (Séminaire International des Jeunes Agriculteurs)** qui s'est tenu au Rwanda (Kigali) à l'automne 2022. Une réelle dynamique se met en place et une volonté de pérenniser ces rendez-vous est apparue. Le prochain rendez-vous du SIJA sera au Québec en 2024. D'ici là, les échanges se poursuivront entre les continents pour maintenir la dynamique et les sessions de travail.

PAC

Adoption du PSN français en août 2022.

Actif agricole: Travail sur la **définition de l'actif agricole** dans le cadre de la réforme de la PAC. Pour la première fois, un critère d'âge apparaît dans la définition de l'agriculteur actif dans la PAC.

Aides en faveur des jeunes: **Renforcement du budget** dédié aux jeunes installés. 3% sont désormais alloués à l'installation (1.5% sur le P1 et 1.5% sur le P2).

Le Paiement jeune agriculteur issu du 1er pilier, appelé "**aide complémentaire au revenu**", prendra la forme d'une aide forfaitaire. Elle sera soumise à la **transparence GAEC**.

Renforcement de la conditionnalité incluant les critères du paiement vert et de l'architecture environnementale, complétée par le maintien des MAEC, de l'aide à la conversion en AB, de l'ICHN et la création des éco-régimes. Notons aussi le maintien des aides couplées et découplées avec quelques modifications (aide à l'UGB, convergence à 85%, etc).



COMMUNICATION PROMOTION DES MÉTIERS ET DE L'AGRICULTURE

Toqués de l'Agriculture

*Après 2 ans d'attente et de travail, les Toqués de l'Agriculture, événement d'ampleur nationale, a pu être organisé le weekend du 1er mai 2022, sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris. Porté par l'ensemble du réseau, cet événement a permis la mise en avant du lien entre agriculture et gastronomie.



Demain Je Serai Paysan

*L'année 2022 marque la **montée en puissance de l'association DJSP**, statutairement créée en 2021. Le lancement officiel de l'association s'est déroulé lors du Salon Internationale de l'Agriculture 2022, en présence des ministres de l'Agriculture, de l'Education nationale et du Travail ainsi que Régions de France qui nous ont tous accordé leur **haut patronage** en signe de reconnaissance pour le travail réalisé.

L'année 2022 a également été marquée par l'augmentation du nombre de **partenaires** nous faisant confiance.

Terres de Jim

***Visite** pour la seconde année consécutive du **Président de la République** sur les Terres de Jim. Cette visite marque le savoir-faire de notre réseau quant à l'organisation d'évènement d'ampleur nationale mais également l'importance de JA dans les débats.

ABREVIATIONS

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ANSES : Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail
BP REA : Brevet Professionnel Responsable d'entreprise agricole
BTS ACSE : Brevet de Technicien Supérieur « Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole »
CDAF : Commission Départementale d'Aménagement Foncier
CDOA : Commission Départementale d'Orientation Agricole
CDPENAF : Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers
CFTA : Centre De Formation Technique Par Alternance
CGRE : Comité de Gestion des Ressources en Eau
CIO : Centre d'Information et d'Orientation
CNIEL : Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière
CO: Comité d'Organisation
CRAB : Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
CRIJ : Comité Régional Information Jeunesse
CS : Certificat de Spécialisation
DDPP : Direction Départementale de la Protection des Populations
DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DJA : Dotation Jeunes Agriculteurs
Loi EGalim : Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale (anciennement appelé communauté de communes)
FDSEA : Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
FPA : Fièvre Porcine Africaine
FNP : Fédération Nationale Porcine
FNPL : Fédération Nationale des Producteurs Laitiers
FRSEA : Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GES : Gaz à Effet de Serre
GMS : Grande et Moyenne Surface
IAHP : Influenza Aviaire Hautement Pathogène
JA : Jeunes Agriculteurs
JAB : Jeunes Agriculteurs de Bretagne
JA Nat' : Jeunes Agriculteurs National
LPA : Lycée Professionnel Agricole
MFR : Maison Familiale Rurale
MSA : Mutualité Sociale Agricole
NIMA : Non Issu du Milieu Agricole
OPA : Organisation Professionnelle Agricole
PAC : Politique Agricole Commune
PAI : Point Accueil Installation
PAFIT : Projet de Point Accueil Formation Installation Transmission
PAR7 : 7 ^{ème} Programme d'Actions Régional Nitrates

PE : Plan d'Entreprise (anciennement PDE)
PED : Plan d'Entreprise Durable
PSA : Peugeot société anonyme
PSN : Plan Stratégique National (déploiement de la PAC à l'échelle d'un pays)
RGA : Renouvellement des Générations en Agriculture
SAFER : Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
SAU : Surface Agricole Utile
SDREA : Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles
SG : Secrétaire Général
SIA : Salon International de l'Agriculture
SVA : Société Vitrienne d'Abattage

Jeunes
Agriculteurs

Demain se construit aujourd'hui
Ille-et-Vilaine